



La lettre de BOULEURS

septembre 2019

Directrice de publication : Monique Bourdier

L'école et les activités périscolaires

Une ouverture de classe

Depuis plusieurs mois l'équipe enseignante et la commune se sont mobilisées auprès de l'Education nationale et de la Préfecture pour réclamer une ouverture de classe ; la mobilisation des familles le jour de la rentrée a permis de démontrer aux services de l'Etat, venus vérifier le nombre d'élèves, la nécessité de cette ouverture.

Tout le monde a en tête que les faibles effectifs favorisent les apprentissages. Mais aujourd'hui, c'est 195 élèves que nous accueillons. Or, nous avons un CP-CE1, ainsi qu'un CE1-CE2 à 30 élèves!

Un nouveau maître vient d'être nommé ; il débutera le 12 septembre.

Afin que les élèves aient tous les mêmes outils, la commune vient de commander un nouveau tableau numérique.

L'école comprend donc :

- 3 classes de maternelle, un dortoir et une salle de psychomotricité pour les petits
- 5 classes élémentaires, un bureau pour le directeur et une salle des professeurs

Pour le sport en salle, la maison des associations est réservée à l'école sur le temps scolaire, ainsi que le citystade pour les sports collectifs et l'athlétisme.



Déplacement de la garderie périscolaire

La salle de garderie redevient une classe. Nous avons la possibilité de transférer l'accueil du matin et du soir dans la Maison des associations mais le trans-

fert des petits, l'hiver ou sous la pluie, est compliqué. La commune a donc décidé de remettre l'accueil périscolaire dans la cantine et dans une classe.

L'A.L.S.H. du mercredi

Le mercredi, l'Accueil de loisirs se fera entièrement dans la maison des associations : deux salles d'activités et la grande salle de sport seront réservées aux enfants.

Si, il y a deux ans nous avons moins d'une quinzaine d'enfants le mercredi, ce sont entre 30 et 40 enfants qui sont inscrits à la rentrée. 4 agents sont mobilisés ce jour là.

Une nouvelle procédure de réservation avec paiement par internet

Afin de faciliter les inscriptions aux activités périscolaires, la commune a mis en place un « portail famille » comme cela se fait déjà dans la plupart de nos communes voisines. Sa mise en œuvre permet beaucoup plus de souplesse dans les réservations et les annulations, la réception des factures et le paiement par carte bleue.

L'intérêt était double. D'une part, offrir un service pratique pour les familles et d'autre part, nous simplifier la gestion administrative, ce que nous pensions,

allait nous permettre de gagner du temps en mairie, d'autant que nous sommes toujours en manque de personnel.

Toutefois, il apparaît que le paramétrage du logiciel par notre fournisseur est laborieux, ce qui entraîne de nombreux bugs. Plutôt que d'en avoir un gain, ces dysfonctionnements ont aggravé la situation à la mairie. Une réflexion est en cours pour changer le système si la situation chaotique perdurait.

L'actualité à Bouleurs

Un nouveau site internet en cours d'élaboration

Là aussi, nouveau problème. Le concepteur de notre site internet, nous a annoncé cesser son activité. Il nous a donc fallu trouver rapidement un autre prestataire. Après une consultation auprès de différents partenaires, la commune a retenu l'offre de A3WEB,

spécialiste, à travers sa filiale « monclocher.com » de la conception de sites pour les collectivités. Nous en profiterons pour revoir la structure de notre site et pour en actualiser tous les textes. Nous espérons pouvoir avoir une mise en ligne courant octobre.

Le panneau d'affichage lumineux au carrefour

C'est la loi des séries qui s'applique ! Notre panneau d'affichage lumineux est tombé en panne et la réparation de ce matériel assez ancien coûtait cher. En outre, il était peu performant et assez compliqué à utiliser. Un nouveau panneau

plus moderne a été commandé.

Ce sont des dépenses qui n'étaient pas prévues lors du vote du budget, mais c'est toujours ainsi. Il faut toujours modifier en cours d'année les prévisions.



Inauguration de la Boucle de Bouleurs

Nous vous avons informé lors d'un précédent bulletin de la création d'un parcours de randonnée autour de Bouleurs. Son intérêt est de relier différents points remarquables de la commune. En plus des lieux existants comme le lavoir, différents aménage-

ments ont été créés : la réouverture et l'aménagement d'une sente parallèle à la rue de la République, la réhabilitation du lavoir de Vignot et la mise en place d'une passerelle au gué du ru Vignot.

Pour son inauguration, le Comité des fêtes propose de parcourir ce circuit de 5 km par une balade ouverte à tous, grands et petits. Le rendez-vous est le 22 septembre à 9h30 au parking de l'école. Au retour de la balade, un apéritif sera offert par la commune et le Comité des fêtes qui organisera à cette occasion sa 1ère Fête des Voisins.

L'aménagement de la sente, du lavoir et la création de la passerelle aura coûté 78 000 € TTC avec une subvention du CD77 de 32 000 €.

Voir également l'affiche page 4



la passerelle sur le ru Vignot

Un nouveau Comité des Fêtes

Faute de bénévoles, le Comité des Fêtes était, ces derniers temps, en sommeil. Des personnes de bonne volonté ont décidé de reprendre ses activités. Les idées ne leur manquent pas. D'ores et déjà, elles organisent une Brocante le 15 septembre et participent

à l'inauguration de la *Boucle de Bouleurs*, la balade du 22 septembre (voir plus haut).

Bien d'autres projets sont « dans les tuyaux ». Nous en reparlerons en temps utiles.

Recensement à Bouleurs en 2020

Toutes les dotations reçues par la commune dépendent du nombre d'habitants. Le prochain recensement de mi-janvier à mi-février est donc très important.

Il a lieu tous les 5 ans et malheureusement à chaque fois, des foyers ne renvoient pas les questionnaires dans les temps.

Notre population a beaucoup augmenté entre 2016 et 2019 en raison du lotissement et de toutes les maisons nouvelles créées après l'adoption du PLU. Nous avons environ + 300 habitants alors que l'INSEE nous attribue moins cette année !!

Le recensement est également important pour la prévision des be-

soins en collège et lycée ainsi qu'en matière de transports, comme par exemple pour justifier la mise en place de navettes SNCF toutes les ½ h au lieu d'une heure en milieu de journée.

Ne négligez pas d'y répondre, les recettes de la commune en dépendent.

Des travaux importants derrière la Mairie

La commune a acquis, à l'euro symbolique, plus de 1 300 m² situés de part et d'autre de l'ancienne ferme mitoyenne à la Mairie.

La parcelle perpendiculaire à la rue, est l'amorce de la nouvelle rue qui desservira le centre du village dans le futur. La commune va réaliser les voiries et réseaux dimensionnés pour l'extension future et qui desserviront dans un premier temps le bâtiment qui sera transformé en logements.

Sur la parcelle située à l'arrière, la commune vient de faire démolir le hangar et le bâtiment en ruine. A partir de relevés précis de géométrie, avec l'aide d'un bureau d'études, la commune va travailler à un projet de parking public et de réaménagement de la place devant le monument aux morts.

En effet, le développement du pôle paramédical et des commerces en particulier nécessite une augmentation des places de stationnement publiques.

Jusqu'au début des années 80, les vaches rentraient à l'étable dans cette ferme, puis lorsque la nouvelle a été construite rue de vignot, la ferme servait à entreposer la paille.

Les anciens du village sont allés longtemps chercher le lait frais puisque la famille Travet avait une soixantaine de vaches laitières.

C'était une tradition dans la famille, et Bouleurs a été connu au XVIIIème siècle pour son Brie, un des meilleurs de la Région.

Aujourd'hui, les chevaux ont remplacé les vaches,

La fête de fin d'année à l'école Alain Satié

Le 22 juin dernier, c'était la traditionnelle fête de fin d'année à l'école Alain Satié. Et comme chaque année, la réussite fut au rendez-vous. Les parents et amis étaient venus en nombre. Les en-

fants étaient contents de se produire devant eux. Un petit moment d'émotion à la fin quand le directeur nous a fait part de sa mutation à la prochaine rentrée dans un nouvel établissement.



Une partie de la nombreuse assistance



Monique Bourdier lui a souhaité de réussir dans ce nouveau poste et a tenu à le remercier pour l'excellence des rapports que la mairie et les enseignants avaient connus durant sa présence à l'école de Bouleurs.

BOULEURS

Inauguration de la Boucle de Bouleurs

Balade familiale de 5km

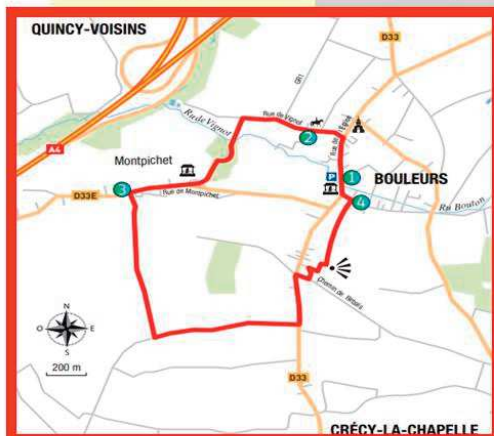
Rendez-vous 9h30

Parking de l'école

Un apéritif vous sera offert par la Mairie et de notre 1ère fête des voisins pour échanger, faire connaissance.

Venez avec votre spécialité culinaire et la partager dans la bonne humeur et la convivialité

Participant ou non à la marche, vous êtes les bienvenus



**Organisé par le Comité des fêtes de
Bouleurs**

**Infos et renseignements :
06 82 40 29 19**

Mairie

24 rue de l'Eglise
77580 Bouleurs
tél. 01 64 63 84 14
fax 01 64 63 05 32

Contact : mairiedebouleurs@wanadoo.fr

web : <http://www.mairiedebouleurs.fr>

ouverture au public :

du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00

le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
et le samedi de 9h00 à 12h00 une semaine sur deux